



## Communiqué de presse

Lancement des travaux de réhabilitation du « Sentier marron de Grand Coude »

«Grand Coude aux portes du Volcan»

Le **28 juin 2018**, la ville de Saint-Joseph confirmait sa libre adhésion à la Charte du parc national par la signature de la convention d'application. Par cet acte fort, la ville marquait son engagement en faveur d'un projet de territoire partagé avec le Parc national. Elle a ainsi fait siennes les orientations définies par la Charte et a acté sa participation pour atteindre les objectifs du projet : « Les portes et chemins de découverte du parc national ».

Pour mettre en valeur son territoire, valoriser ses patrimoines naturels et culturels et promouvoir les initiatives locales du village de Grand Coude, Saint-Joseph a souhaité inscrire dans ses orientations prioritaires la réhabilitation du sentier marron qui relie Grand Coude au Morne Langevin. Cet itinéraire historique, situé en partie en forêt départemento-domaniale, reprend le tracé du sentier existant utilisé de coutume par les habitants, les anciens du village et des habitués pour rallier le volcan. Les travaux d'aménagement seront réalisés dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion avec une équipe de 8 agents. Ils seront encadrés par la Maison du Tourisme du Sud Sauvage, porteuse du projet et l'ONF.

---

**A l'occasion du 1er anniversaire de la convention Charte avec Saint-Joseph,  
la Ville, le Parc national et la Maison du Tourisme du Sud Sauvage  
vous convient à la pose de la 1ère marche du « Sentier marron de Grand Coude »**

**Le 26 juin 2019 à 12H30**

*(parking au-dessus de l'Église de Grand Coude - aire de décollage ULM)*

---

Les plantes invasives sont la première menace de la biodiversité de l'île de La Réunion. Le massif traversé par le nouvel itinéraire est actuellement en très bon état de conservation.

Afin de prévenir l'introduction de nouvelles espèces invasives, le Parc national a conçu un prototype de « station biosécurité travaux ».

Ce dispositif, destiné aux ouvriers et visiteurs du chantier, permet de réaliser le nettoyage, sur site, des chaussures et des autres équipements pouvant contenir des graines et des morceaux de plantes invasives.